

# Et si on parlait salaires ?

**LES CONTRACTUEL·LES DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
UNE MAIN D'OEUVRE BON MARCHÉ  
SERVANT DE VARIABLE D'AJUSTEMENT**

Le rendez-vous salarial convoqué par la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, le 9 décembre, s'est avéré être plus une farce qu'une véritable négociation.

Alors que le SMIC a de nouveau été revalorisé au 1er janvier 2022, **la ministre a refusé toute revalorisation du point d'indice** pour les fonctionnaires titulaires.

Et les personnels précaires de la Fonction publique sont laissés à leur condition...

Encore une fois, un **nouveau tassement salarial va inévitablement se produire** et la masse de contractuel·les ne fera que progresser.

## Concrètement, quelles répercussions dans la Fonction publique ?

En 5 ans  
+ 68% du nombre  
de non-titulaires.  
+ 87,2% des  
effectifs d'AED-

Salaire brut  
moyen des non-  
titulaires:  
1462€ soit 15%  
au-dessus du  
SMIC



En moyenne, le salaire des non-titulaires flirte avec le SMIC.

Pour mémoire, le traitement indiciaire brut moyen :

→ Les personnels enseignants : 1805€

→ Les personnels administratifs, de labos, santé et sociaux, AED, AESH : 1118€

## Le 17 mars prochain, toutes et tous dans l'action pour exiger

- une augmentation immédiate de 400 € de tous les personnels ;
- un SMIC à 2000€ brut ;
- le dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation ;
- La titularisation des non-titulaires sans condition de concours ou nationalité;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation des pensions.

**Enseignant·es non-titulaires**

Environ 30% gagnent moins de 1520€ net.  
Moins de 50% n'ont pas un salaire supérieur à 2260€ net, ce qui correspond aux salaires de fin de carrière.  
L'écart de rémunération entre le début de carrière et la fin de carrière est de 14% (pour les titulaires l'écart est de 50%).

**Non-titulaires hors enseignant·es**

95% des ces personnels ne dépassent pas les 1520€ tout au long de leur carrière.  
Le salaire moyen brut des moins de 30 ans est de 1164€, celui des plus de 50 ans est de 1035€.  
Les femmes accusent un écart de 25% inférieur au salaire des hommes, soit 830€ en moyenne.

**Un décrochage par rapport au SMIC sans précédent!**

**AESH et AED**

**AESH** : le salaire moyen net est de 897€ (souvent des contrats à 24H imposés)

**AED** : le salaire moyen net est de 916€ avec un temps de travail annualisé et souvent des semaines de travail approchant les 41h.

**Personnels Administratifs, techniciens, santé, sociaux**

Le salaire moyen net est de 1488€ avec des écarts importants en fonction des primes.

La moitié de ces agent·es ont des salaires ne dépassant pas 1254€ net (en 2021).

Cette baisse du niveau de rémunération a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des personnels.

Elle est aussi un **indicateur clair de la dépréciation des qualifications des personnels et des professions exercées.**

# URGENCE

**La CGT Educ'action revendique :**



**un emploi pérenne statutaire pour toutes et tous ;**

**une grille salariale démarrant à 2 fois le SMIC soit un salaire de début de carrière équivalent à 4000 € brut ;**

**un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière, garanti individuellement à tout·e agent·e, pour une carrière complète ;**

**une carrière sur 1 seul grade et 18 échelons au même rythme de progression pour toutes et tous.**